



COLOMBIER LE VIEUX

BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

Numéro : 37 - JUILLET 2014



**Les animations du printemps: Festoch', la ballade du St-Joseph,
L'Ardéchoise, les 3 jours de l'Ardèche !!!**

LE MOT DU MAIRE	3	S o m m a i r e
EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL	4	
Le nouveau Conseil Municipal		
Composition des différentes commissions communales et délégués		
Budget communal	5	
Taux des 3 taxes	6	
Programme voirie 2014	7	
Cimetière et tarifs des concessions funéraires		
Les règles de citoyenneté	8	
Rappel sur l'interdiction des feux	9	
Réforme des rythmes scolaires	10	
PROJETS COMMUNAUX	11	
Assainissement		
Rénovation de la halle		
Urbanisme - révision du PLU		
INTERCOMMUNALITE	13	
Office du Tourisme		
Terroir en fête	14	
Collectif citoyen	15	
Conférence : Les richesses naturelles des Gorges du Doux, du Duzon et de la Daronne		
LA VIE DES ASSOCIATIONS	16	
Manifestations du 2ème semestre 2014		
Amicale Laïque		
Ardèche Musique et Danse	17	
Lo Gavelier		
ASSY	19	
Trial Club de La Burle	20	
Diapason	21	
LA VIE DU VILLAGE	22	
Marie-José BLACHE à l'origine du premier bulletin municipal		
Ecran village		
Ecole Publique Charles Pélissier	23	
Cérémonie du 8 mai	24	
Les temps forts de l'APSOAR	25	
Bibliothèque	26	
Festoch'		
L'Ardéchoise	27	
Passage de la Balade du St Joseph		
Tradition de la Pibole	28	
Nouvelle activité agricole	29	
Journée citoyenne		
Tennis		
ETAT CIVIL	30	
BLOC NOTES	31	

Ce journal est disponible en version informatique sur demande au secrétariat de la Mairie

LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections de Mars dernier.

Aujourd'hui, nous formons une équipe composée de 5 nouveaux élus
10 élus sortants.

Depuis, le nouveau conseil s'est mis activement au travail.

Chacun en fonction de ses compétences, mais aussi de ses motivations a pu prendre place au sein des commissions.

Commissions qui ont un rôle essentiel au bon fonctionnement du conseil municipal.



Cette nouvelle équipe ne ménagera pas ses efforts pour faire avancer les projets en cours et à venir:

Comment ne pas parler de la mise en place des rythmes scolaires, réforme tant contre versée, mais obligatoire. Nous avons fait le choix de proposer un projet réfléchi: un travail de mise en place important de la commission scolaire, en concertation avec les enseignants, les délégués des parents d'élèves qui a abouti à la proposition d'activités variées, sportives, culturelles...

A ce jour, les inscriptions sont effectives. Tout sera opérationnel à la rentrée de septembre.

Un autre « chantier » devrait débiter rapidement, d'ici la fin de l'année, la commission urbanisme devra travailler un des importants dossiers de ce mandat: la révision du PLU.

Voilà, comme vous pouvez le constater le travail de manque pas.

Mais Colombier, c'est aussi vous, qui le faite vivre au quotidien, vous qui l'animez tout au long de l'année: vous les bénévoles, les associations.

Grace à vous, le printemps a été riche de rencontres:

Les Temps Forts Quelques p'Arts le Soar, la balade du Saint Joseph, les 3 jours de L'Ardèche, Festoch, le passage de l'Ardéchoise...

En attendant les manifestations à venir: la vogue, le marché du soir et le stock car.

Alors, un Grand Merci !!!

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances, un bel été ! Et une bonne lecture...

Béatrice FOUR.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau Conseil Municipal



Assis : Didier Girodon (2^e Adjoint), Béatrice Four (Maire), Catherine Maicherak (1^{er} Adjointe), Patrick Rousset (3^e Adjoint).

Debout : Jean-François Cornu, Thierry Bouvet, Éric Vert, Jean-Pierre Margier, Claude Desrieux, Myriam Gery, Pascal Chazot, Françoise Thé, Jacques Bergeron, Jean-Pierre Vialette, Géraldine Cognet.

Composition des différentes commissions communales et délégués :

Le Maire préside toutes les commissions :

Urbanisme et environnement : Maicherak C. - Thé F. - Girodon D. - Rousset P. - Desrieux C. - Margier J.P. - Cornu J.F. - Bouvet T.

Assainissement et eaux pluviales : Rousset P. - Girodon D. - Desrieux C. - Chazot P. - Vert E.,

Agriculture : Cognet G. - Cornu J.F. - Bouvet T. - cette commission sera ouverte à des membres non élus.

Voirie : Girodon D. - Rousset P. - Chazot P. - Vert E.

Personnel : Maicherak C. - Gery M. - Cognet G. - Girodon D.

Scolaire : Gery M. - Thé F. - Bergeron J. - Cornu J.F.

Information : Thé F. - Cognet G. - Vialette J.P. - Cornu J.F. - Deschamps P. - Tavel V.

Technique, bâtiments : Girodon D. - Bergeron J. - Bouvet T. - Vert E.

Appel d'offres : titulaires : Girodon D. - Bergeron J. - Chazot P.

suppléants : Maicherak C. - Margier J.P. - Cornu J.F.

Culture- loisirs : Cognet G. - Thé F. - Gery M. - Vialette J.P.

Révision liste électorale : Cognet G. - Girodon D. - Vert E. - Margier J.P. - Bouvet T.

Finances : Maicherak C. - Girodon D. - Rousset P. - Desrieux C. - Margier J.P.

Foyer des jeunes - jeunesse : Maicherak C. - Cognet G. - Girodon D. - Chazot P.

Artisanat-commerce : Girodon D. - Rousset P. - Chazot P. - Vert E. - Bouvet T.

Délégué aux inforoutes : Maicherak C.

Délégués au syndicat Doux-Ormèze : Rousset P. - Margier J.P.

Délégués au syndicat Cance-Doux : Desrieux C. - Chazot P.

Délégué au Conservatoire Ardèche Musique et Danse : Four B.

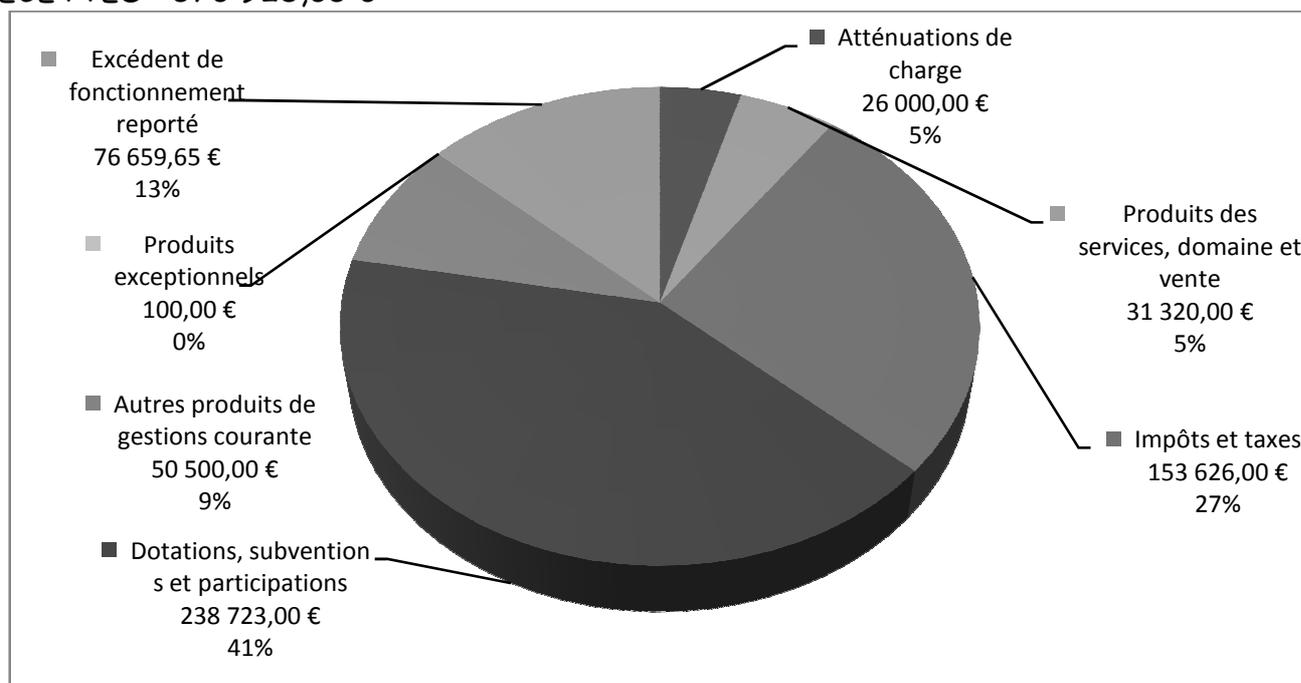
Référent ambroisie : Gery M.

Membres du C.C.A.S. : Maicherak C. - Gery M. - Thé F. - Vialette J.P. - Andoche J. - Rousset M.C. - Margier J. - Sauzedde M.

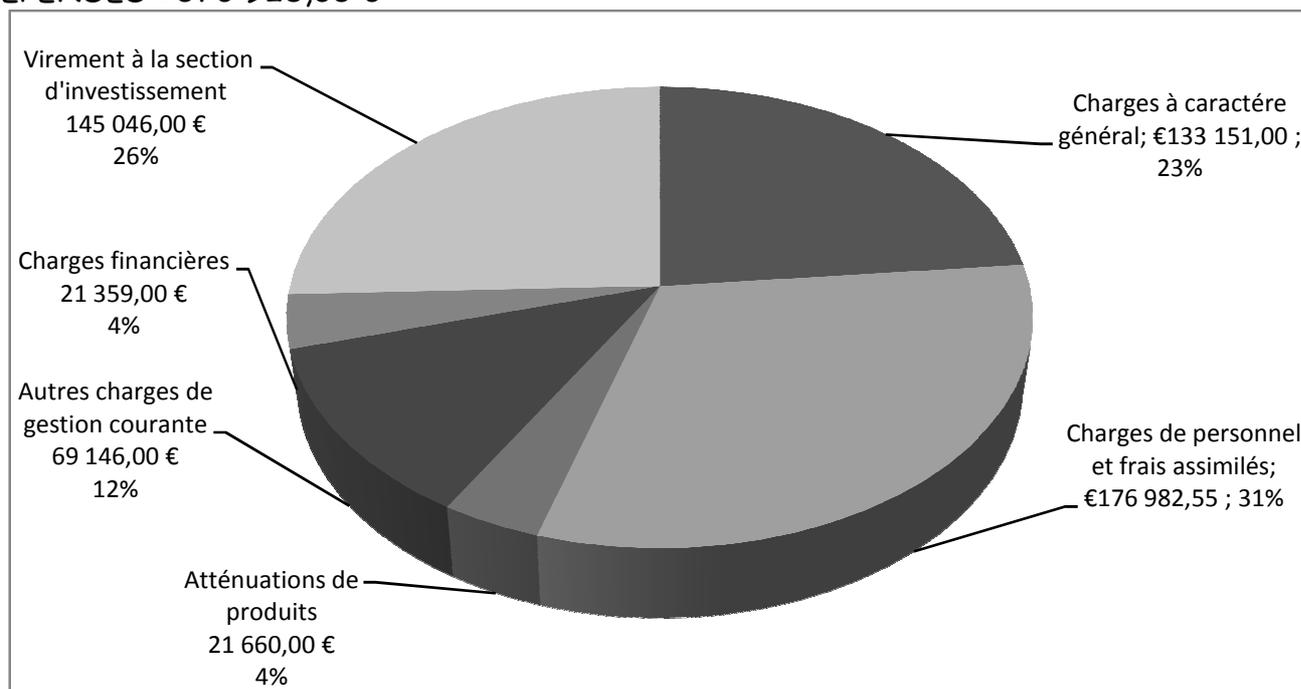
Budget Communal

BUDGET PREVISIONNEL FONCTIONNEMENT 2014

RECETTES : 576 928,65 €

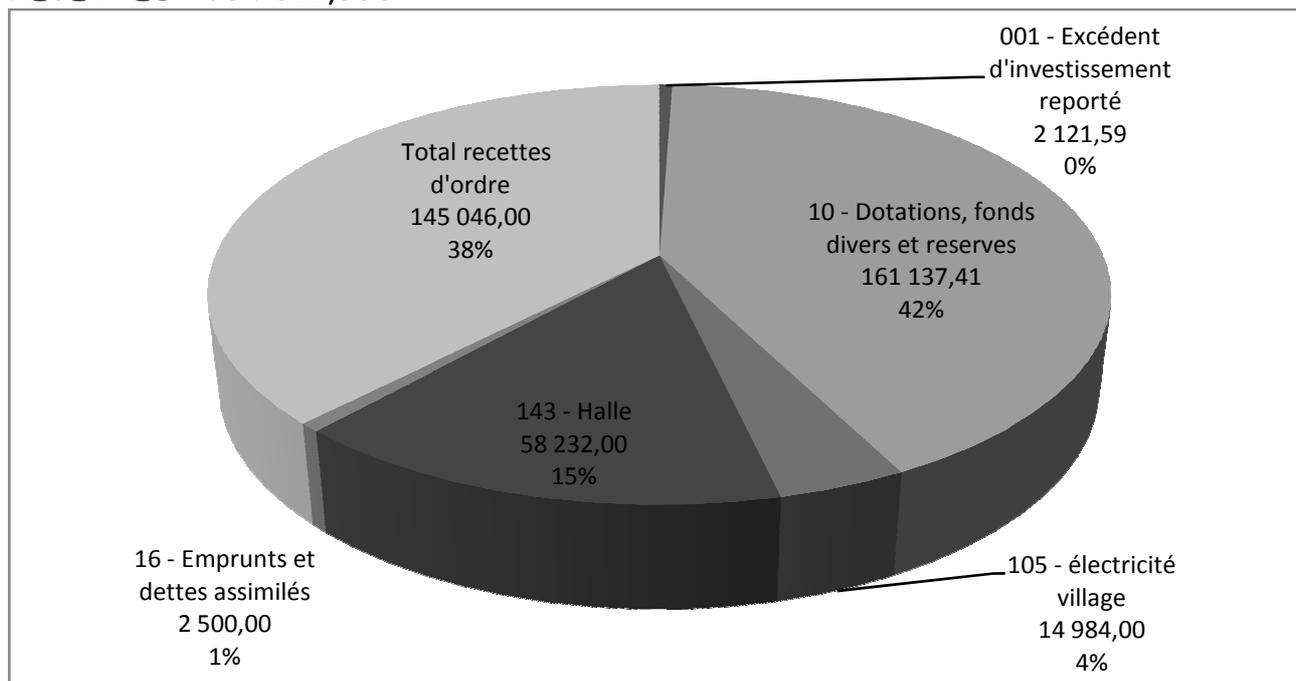


DEPENSES : 576 928,65 €

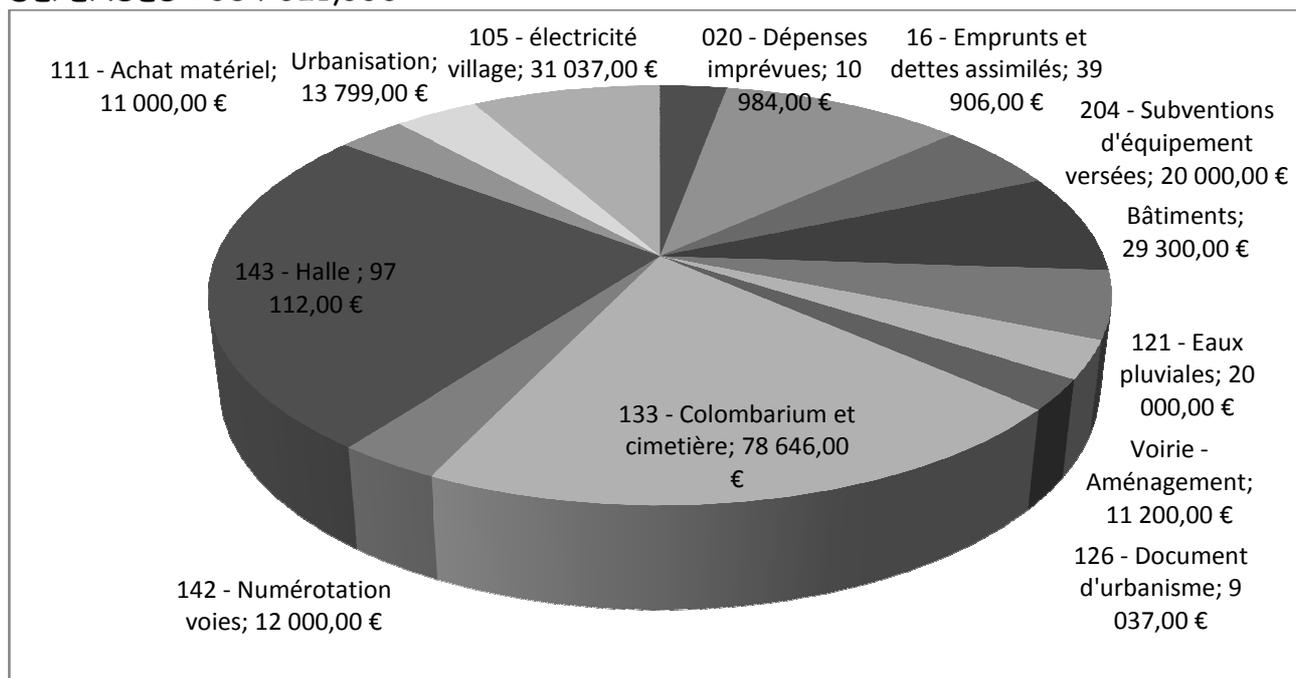


BUDGET PREVISIONNEL INVESTISSEMENT 2014

RECETTES : 384 021,00€



DEPENSES : 384 021,00€



Taux des 3 taxes 2014

Les Taux restent inchangés en 2014

Habitation	9 %
Foncière (bâti)	14,25 %
Foncière (non bâti)	73,82 %

Programme voirie 2014

La voirie est une compétence intercommunale.

Dans les faits, chaque commune a, à ce jour, la maîtrise du choix des travaux à réaliser dans la limite des transferts de fonds qu'elle a consentis à la communauté de communes. Au cours de 2013, le coût total des travaux de voirie est resté important suite aux travaux de réhabilitation du pont de Choisine, aussi en 2014 notre municipalité a reversé un fonds de concours supplémentaire de 12 000 € à la communauté de communes afin de ne pas impacter le programme voirie 2014 ci-détaillé :

Installation de chantier : 376.30 € HT

Pont de Choisine : 8 470.99 € HT

Route du Doux: 4508.60 € HT + Drainage : 1825.32€ HT

Route de Plaisance: 4833.68 € HT

Chemin de la Grange (nivellement, compactage) : 1 884.15 € HT

Entretien diverses Voies Communales : 9 561.55 € HT

Total : 26 951.82 € HT.

L'entretien des routes devient de plus en plus coûteux, alors que vous soyez un particulier, ou un professionnel, veillez à ce que les routes et leurs abords ne soient pas dégradés.

Rappel:

Tous travaux effectués sur les voies communales doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation écrite en Mairie un mois minimum avant le commencement de ceux-ci. Celle-ci sera transmise au technicien de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Félicien. Ces travaux devront être effectués selon un cahier des charges établi et fourni par celui-ci.

Cimetière et tarifs des concessions funéraires

Suite aux travaux de création du nouveau cimetière, les tarifs ont été revus. Ils sont applicables de manière identique aux 2 cimetières:

Concession pour 15 ans simple (3 m²) 200 €uros

Concession pour 15 ans double (6 m²) 350 €uros

Concession pour 30 ans simple (3 m²) 350 €uros

Concession pour 30 ans double (6 m²) 600 €uros

Columbarium pour 15 ans 250 €uros

Columbarium pour 30 ans 500 €uros

Plaque jardin du souvenir 20€uros

Ces tarifs ont été fixés après avoir consulté les tarifs des Mairies avoisinantes et, ont été revus de manière cohérente.

La municipalité a décidé d'informatiser la gestion des concessions des cimetières afin de faciliter à terme leurs gestions :

La mise en place est en cours pour le nouveau cimetière.

Pour l'ancien, un gros travail de saisie est nécessaire, cela se fera donc dans un deuxième temps.

Les règles de citoyenneté :

Ambroisie

La lutte contre l'ambroisie, l'affaire de tous, la responsabilité de chacun !

Comme chaque printemps, l'ambroisie refait son apparition, et nous renouvelons un appel à tous.

Lutter contre l'ambroisie, la contenir à un niveau supportable nécessite la définition d'une politique de proximité et la conjugaison des efforts de tous.

La commune poursuit le fauchage sur les bords de routes, et une végétalisation après travaux sur les abords des voies de communication.

Des arrêtés préfectoraux spécifiques à l'ambroisie sont publiés en Ardèche comme d'en d'autres départements infestés.

La lutte contre l'ambroisie doit viser la réduction de son émission de pollens pendant la saison (d'août à octobre), ainsi que la diminution de sa population.

Des relevés permanents de pollens dans l'atmosphère sont réalisés dans plusieurs sites de Rhône-Alpes.

Nous devons tous veiller à la non-prolifération de cette plante invasive et opportuniste qui représente une question de santé publique. Les personnes allergiques en savent quelque chose !!



Tri Sélectif

L'espace propreté mis en place par la Mairie, se situe au village derrière le pôle associatif, deux autres espaces de tri sélectif se situent au lieu-dit Paradis, et à l'entrée de la déchèterie.

Pour permettre de faire le tri de nos déchets, des containers sont à votre disposition.

Ainsi, vous devez trier :

- Le verre,
- Les plastiques, briques alimentaires, et boîtes métalliques,
- Les journaux et cartons,
- Le linge et les chaussures,
- Les bouchons plastiques.

Le reste des déchets doit être mis en containers, sous sacs fermés.

Les encombrants, les déchets verts, bois, ferraille, appareils ménagers, doivent être déposés à la déchèterie intercommunale pendant les heures d'ouverture de celle-ci.

Le ramassage des déchets a lieu régulièrement, s'il arrive que des containers soient remplis, d'autres sont à votre disposition dans la commune !

Horaires d'ouverture au public de la Mairie

Lundi	9h - 12h	
Mardi		13h30 - 17h30
Jeudi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Vendredi		13h30 - 17h30
Samedi	9h - 11h30	

Merci de respecter ces horaires pour le bon fonctionnement du secrétariat.

Rappel sur l'interdiction des feux. Le brûlage à l'air libre est interdit

> Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

> Quels sont les déchets concernés par cette situation ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs.

> Qui doit respecter cette interdiction ?

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchèterie est en effet préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air.

Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent pour vos déchets verts.

Les activités de jardinage (taille des haies, élagage, nettoyage des massifs, tonte) génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux. Ces déchets peuvent trouver bien des emplois au jardin.

Quelques exemples d'alternatives :

- La collecte au porte à porte
Certaines collectivités organisent des collectes de déchets verts.
- La collecte en déchèterie
Vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchèterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.
- Le compostage individuel
Les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, déchets de tontes, déchets alimentaires... La communauté de communes du pays Saint-Félicien, met en vente des composteurs individuels au prix de 30 €. Pour plus de renseignements s'adresser en Mairie.
- Le broyage des végétaux
Le broyage de végétaux peut servir de paillage des parterres empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité du sol.

Réforme des rythmes scolaires

Depuis la mise en place de la semaine de quatre jours en 2008, les écoliers français ont le nombre de jours d'école sur l'année le plus faible des pays de l'OCDE : 144 jours contre 187 jours en moyenne pour un volume horaire total des plus élevés 864 h. Ils subissent de ce fait des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves dans le monde.

Selon les scientifiques de l'Académie de Médecine, spécialistes des rythmes de l'enfant, cette extrême concentration du temps est inadaptée et préjudiciable aux apprentissages. Elle est source de fatigue et de difficultés scolaires.

La mesure est donc de porter le nombre de jours travaillés dans la semaine de 4 à 4,5 jours soit 9 demi-journées, en allégeant le nombre d'heures d'enseignements au profit d'activités éducatives l'après-midi (culture, sport, etc.).

C'est un projet qui nécessite beaucoup d'investissement et beaucoup de temps de travail de mise en place. Cependant, la municipalité s'est engagée et proposera à la rentrée des activités sportives: boules, handball, et culturelles: musique, travaux manuels, lecture d'histoires à la bibliothèque de 15h35 à 16h30. Pour ces activités, les parents devront inscrire en Mairie leur(s) enfant(s) sur le ou les jours choisis dans la semaine pour la durée d'un cycle minimum (période entre deux temps de vacances). Une cotisation de 30€ par famille et par année scolaire devra être versée à l'inscription.

Les écoliers de Colombier iront donc à l'école le mercredi matin à partir de septembre et la semaine se déroulera comme suit :

- lundi : heures d'enseignements de **8h30 à 11h30 et de 13h20 à 15h35** puis Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) encadrées par les enseignants jusqu'à **16h30** pour les enfants concernés ou garderie encadrée par le personnel municipal.
- mardi, jeudi, vendredi : Heures d'enseignements comme le lundi et temps périscolaire avec activités de détente proposées par la Mairie de **15h35 à 16h30**.
- mercredi : école de **8h20 à 11h20**.

Ces activités périscolaires ne sont pas obligatoires, les parents qui le souhaitent pourront donc récupérer leur(s) enfant(s) à l'école à partir de 15h35. Par contre aucun enfant participant à une activité périscolaire ne pourra partir avant 16h30 pour ne pas perturber l'activité et quel que soit le lieu de l'activité les enfants seront à chaque fois récupérés à l'école.

Un grand merci aux bénévoles qui ont accepté de donner du temps pour encadrer ces activités, ainsi qu'aux enseignants qui ont participé à ce projet. En attendant septembre nous vous souhaitons à toutes et tous de bonnes vacances.

PROJETS COMMUNAUX

Assainissement

Une nouvelle antenne d'assainissement devrait voir le jour, d'ici la fin de l'année : antenne située sur la route de Choisine après le lieu-dit Bargay.

Elle est en cours d'étude et devrait être financée à 50% par le Conseil Général au titre du contrat Doux-Mialan.

Rénovation de la halle

Le projet de la halle n'a pas été mis au placard!

Mais a pris un peu de retard...

Car, nous avons sollicité une subvention supplémentaire de 8 000 €.

A ce jour, nous sommes dans l'attente de l'accusé de réception de notre dossier complet.

Les travaux ne peuvent débuter tant que nous n'avons pas ce document.

L'architecte, d'ici la fin de l'été, préparera le dossier d'appel d'offres afin que nous puissions le lancer à l'automne.

Urbanisme - révision du PLU

Suite aux dernières élections municipales, une nouvelle commission urbanisme a été constituée, forte de 9 membres, celle-ci aura à plancher activement et très rapidement sur un dossier important de ce mandat : la révision du PLU.

Pourquoi avoir décidé cette révision si rapidement ?

Les collectivités sont soumises à des obligations régies par la loi ALUR.

Quelques explications à propos de celle-ci :

- L'enjeu principal de cette loi: faciliter l'accès au logement tout en luttant contre la consommation excessive d'espaces.
- Les objectifs:
 - o Développer la planification stratégique en renforçant le rôle du SCoT (le schéma de cohérence territoriale est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé). A ce jour, notre commune ne fait partie d'aucun SCoT.
 - o Lutter contre l'étalement urbain, et la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers par la densification.
 - o Moderniser les documents d'urbanisme communaux et intercommunaux (PLU), avec l'obligation d'actualiser les PLU anciens qui doivent intégrer les dispositions de la loi Grenelle avant le 1^{er} janvier 2017.

- Le PLU de Colombier-Le-Vieux, datant de 2005, devra être actualisé dans un délai très court: avant le 1er janvier 2017 et sera revu dans sa globalité.
Cette révision devra donc, intégrer, les fondements de cette loi que ce soit en termes de densification, de gestion de l'espace agricole...
En conséquence, les zones constructibles pourront être sujettes à modification.
La loi ALUR s'appliquant de manière identique sur tout le territoire français, à ce jour, aucune différence de traitement n'a été prévue entre territoires urbains et ruraux ...

Quelles sont les futures étapes à venir:

- 1- Prendre une délibération motivée qui devra préciser les objectifs futurs en terme d'urbanisme pour notre commune.
- 2- Choix d'un bureau d'étude qui nous accompagnera tout au long de la procédure de révision du PLU.

INTERCOMMUNALITE

Office du Tourisme

2014 : l'Office de Tourisme du Pays de St Félicien en pleine mutation

Deux nouveautés importantes à vous signaler en cette année 2014 :

D'abord, depuis le 1er janvier 2014, l'Office de Tourisme du Pays de Saint Félicien est passé du statut d'association à celui d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), ce qui le rapproche plus étroitement de la Communauté de communes, son financeur à 80 %. Il est donc maintenant géré par un comité de direction, composé de 8 élus et de 7 représentants des activités touristiques.

Ensuite, une nouvelle salariée, Adeline Feuillat, est venue faire équipe avec Damien Mathieu, tandis que JP Badouard a été détaché à temps partiel de la Communauté de communes pour occuper le poste de direction.

Cette actualité permet de vous rappeler les missions de l'Office de Tourisme et son fonctionnement interne.

Les missions de l'Office de Tourisme

- L'accueil,
- L'animation du réseau des prestataires locaux liés au tourisme (hébergeurs, restaurateurs, producteurs, prestataires d'activités, artisans d'art, associations...),
- L'animation de la saison, avec des activités désormais incontournables comme les pots d'accueil, les visites à la ferme, et les visites de patrimoine qui vont encore s'étoffer cette année.
- La communication, qui est un gros poste de travail tout au long de l'année,
- Le développement de projets, afin de rendre le territoire toujours plus attractif,
- La gestion des itinéraires de randonnée, un gros travail réalisé par des bénévoles qui doivent être chaleureusement remerciés.

Toutes ces missions ont bien de quoi occuper les salariés et les bénévoles de l'Office de Tourisme tout au long de l'année !

Le fonctionnement interne : les commissions de travail.

Vous aussi, habitants du Pays de St Félicien, vous êtes intéressés pour rejoindre l'équipe de l'Office de Tourisme ? Il y a forcément un domaine de compétence où vous pouvez vous rendre utiles.

Alors venez-vous renseigner à l'Office de Tourisme pour en savoir plus !!

La Bulle Verte : comment ça marche ?

Petit rappel sur le fonctionnement de la bulle verte, qui est éditée chaque début de mois. Afin de sortir dans les délais, il y a un certains nombres d'échéances à respecter pour ne pas entraver sa réalisation. Tout d'abord, la Bulle Verte est le recueil de tous les évènements se déroulant sur le territoire du Pays de Saint Félicien.

Vous avez jusqu'au 20 du mois pour fournir les informations

Entre le 20 et le 25, nous réalisons le document et sa mise en page, et une relecture est envoyée.

Entre le 25 et le 1er, c'est l'impression.

Nous remercions tous les partenaires qui nous envoient régulièrement les informations, et qui permettent de réaliser un document de qualité.

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

De septembre à mai :

Du mardi au vendredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30 samedi : 9h - 12h30

Juin :

Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30 samedi : 9h - 12h30

Semaine de l'Ardéchoise et Juillet-Août :

Du lundi au samedi : 9h - 12h30 et 13h30 à 18h30 dimanche : 9h - 12h30

Contacts

Le site internet : www.tourisme-saintfelicien.fr

L'adresse e-mail : info@tourisme-saintfelicien.fr

Le téléphone : 04 75 06 06 12

Terroir en fête

Terroir en fête

Saisons 2014

- Fête du fruit
Bozas
Dimanche 20 juillet
- Marché du Soir
Colombier le Vieux
Vendredi 8 août
- Repas campagnard
Vaudevant
Jeudi 14 août
- Fête de la chèvre et du Caillé Doux
St Félicien
Dimanche 24 août
- Fête de la reboule
Arlebosc
Dimanche 31 août
- Foire aux pommes
Pailharès
Dimanche 12 octobre
- Journée du Goût
St Victor
- Les Entretiens du Terroir
St Félicien
10 et 11 octobre
- Marché aux arbres
Pailharès
Samedi 22 novembre
- Dimanche 19 octobre

Pays de Saint-Félicien
office de tourisme

Collectif citoyen

Appel à participation

Le Collectif Citoyen du Pays de St Félicien en collaboration avec l'Atelier «La Tour de Babel» à St Félicien présentera une exposition d'art postal en octobre 2014 dans le cadre des entretiens du terroir. Le thème proposé est : « Imaginons le Monde ». Ce thème est une invitation à imaginer le monde tel que vous le voyez ou le voudriez. Mais c'est quoi l'art postal ? C'est l'art d'envoyer des enveloppes décorées; pour cela donner libre cours à votre imagination (peintures, crayons, collages...) et timbrées à envoyer par la poste. Aucune limite d'âge n'est fixée (enfants/ados/adultes/seniors). Plus d'informations prochainement dans:

- la Bulle Verte,
- sur le site de tourdebabelatelier.wordpress.com

Nous vous indiquerons les dates de début et de fin d'envoi, l'adresse du destinataire et autres détails. Nous vous souhaitons nombreux à participer à cette action artistique qui deviendra collective lors de l'exposition !

Conférence : Les richesses naturelles des Gorges du Doux, du Duzon et de la Daronne

Christian ASTIER (Président de l'EPIC de St Félicien), rappelle que cette conférence s'inscrit dans le cadre des *Visites Sensibles 2014* organisées par la Communauté de Communes du Pays de St Félicien en réponse à l'appel à projet lancé par le Conseil Général de l'Ardèche. L'Espace Naturel Sensible des *Gorges du Doux du Duzon et de la Daronne* a été activé par les Communautés de Communes du Pays de Saint-Félicien et Hermitage-Tournonais en 2013. L'année 2014 est consacrée à l'élaboration d'un programme d'actions qui sera mis en place de 2015 à 2017.

L'entrée en matière se fait grâce au décor : une exposition de photographies réalisées par des naturalistes et des habitants des environs souhaitant apporter leur contribution. Gilbert COCHET, expert naturaliste, partage ses observations, lui qui arpente ces Gorges depuis de nombreuses années, conscient de leurs richesses et de leur évolution. Il fait état d'un site riche en milieux naturels variés (affleurements rocheux, cours d'eau, boisements, landes, prairies) qui hébergent une grande diversité d'espèces faunistiques et floristiques sous le regard d'un public attentif, à la fois séduit par l'éclat de l'œillet du granite et surpris par la couleuvre vipérine qui ingurgite une truite qu'elle mettra plusieurs jours à digérer. Une dernière diapo présentant la Jonquille au pied du Chêne vert, résume à elle seule toute la particularité de ce site, entre influences montagnardes et affinités méditerranéennes.

La soirée se termine par un temps d'échanges avec les participants ; experts ou profanes, usagers du site, tous sensibles à la nature environnante et conscients de la richesse de ce patrimoine naturel à protéger et à valoriser. Valoriser, oui mais comment ? Plusieurs pistes ont été évoquées, dont l'éducation à l'environnement et l'écotourisme.

C'est alors qu'animé par l'envie de découvrir par soi-même et de transmettre à son tour, il ne reste plus qu'à se rendre sur le sentier d'interprétation des Gorges de la Daronne pour peut-être avoir la chance d'observer au *Belvédère*, la parade amoureuse du Circaète Jean-le-Blanc.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Manifestations du 2ème semestre 2014

(Pour les dates connues à la parution de ce bulletin). **De Juillet à Décembre 2014.**

Juillet :

Vendredi 24 juillet, samedi 25 juillet et dimanche 26 juillet : Vogue annuelle organisée par les conscrits, sur la place publique : 3 bals avec fête foraine, concours de pétanque le samedi et concours de longue le dimanche et en soirée feu d'artifice à 22h.

Août:

Vendredi 8 août : marché nocturne, du terroir et artisanat d'art, repas, concert de jazz manouche.

Vendredi 15 août : stock-car, toute la journée.

Septembre:

Samedi 13 septembre : Journée citoyenne, organisée par la municipalité

Samedi 27 septembre : Assemblée Générale des boules

Octobre:

Samedi 25 octobre : repas Soleil d'Automne

Novembre:

Décembre:

Amicale Laïque

Nous voulions tout d'abord vous rappeler que le but des manifestations que nous organisons tout au long de l'année est d'apporter une aide financière à l'école afin de permettre la réalisation de différents projets scolaires et ainsi faire plaisir à nos enfants.

Cette année, nous avons participé au financement de la classe découverte, des sorties à Peaugres ou à l'accrobranche. Nous avons également permis au Père Noël de remplir généreusement sa hotte.

Pour fêter la fin de l'année scolaire, l'Amicale Laïque a offert un petit pot suivi d'un barbecue à l'occasion du spectacle de l'école.

Nous tenons à remercier les parents participants à nos manifestations en espérant qu'ils soient encore plus nombreux l'année à venir; sans oublier les commerçants, artisans et autres personnes du village qui contribuent à leur façon au bon déroulement de notre association.

Ardèche Musique et Danse : Antenne de Colombier-Le-Vieux

L'année se termine après de nombreux voyages musicaux, en effet, nos divers projets nous ont permis de découvrir la musique Balinaise à travers un Gamelan qui a fait une halte de 2 jours à Colombier et qui a remporté un franc succès auprès des élèves des écoles primaires et de l'école de musique. Nous avons aussi voyagé entre les fleuves Rhône et Sénégal avec un projet de musique traditionnelle. Un petit tour en Argentine avec les élèves de Technique vocale. Une année riche en découvertes d'autres cultures. La rentrée 2014/2015 se prépare et les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 12 septembre, nous avons encore quelques places en Guitare, Piano, Basse, accordéon et bien sûr en Batucada, atelier Guitare, Chorales..... Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances et vous attendons à la rentrée.



Le Gamelan ensemble de percussions des îles Indonésienne, de Java, et de Bali.

Lo Gavelier « Culture et loisirs »

Ce qui a été proposé en 2014 :

- Bonne participation aux stages **ateliers créatifs** en mars (8 enfants) et au stage **environnement nature/ Ecole du vent** (15 enfants).
- **Carnaval** : encore et toujours une bonne participation des parents d'élèves. Ils nous ont concocté un superbe char avec de beaux costumes. Merci à eux et particulièrement à Karine et JB. Nous avons pu voir une démonstration des participants à l'atelier cirque. La Batucada de l'école de musique était au rendez-vous, toujours pleine d'énergie. Nous remercions l'Amicale Laïque de sa participation financière.
- **Pièce de théâtre** « Bienvenue dans l'espèce humaine » du 26 février 2014 : De nombreux spectateurs ont été présents. En partenariat avec l'Ecole de musique. Une rencontre (pendant 2 h) a été organisée entre les comédiennes et les personnes qui le souhaitaient, avant le spectacle. Un moment riche et formateur.
- **Quelques p'Arts le SOAR** : TEMPS FORT en partenariat avec la



Mairie. Le 24 avril, avec Sailen et Benoît la Compagnie Prise de pied, nous a fait vivre un bon moment avec leur spectacle « thé perché », une belle histoire pleine de poésie et d'acrobatie.

Le 26 avril : 4 prestations très différentes et diversifiées avec : la Déferlante, Groupe Berthe, Compagnie Mungo et Kitschenette.

- Le 7 au 9 juin) participation au service des repas.
- Le 14 juin : Festoch' (en partenariat avec la Mairie, l'Ecole de musique, Diapason, le Trial,): Bon déroulement de cette journée, temps fort Musiques actuelles. Des groupes de l'école départementale de musique AMD se sont succédés dans l'après-midi. Le soir, concert dans la cour de la Mairie, un lieu très agréable avec les groupes Delta, Miss White and the Drunken, Little Box et Flayed.
- Le 12 juillet : Rando croquis à Bozas.
- Un grand merci à tous les participants et tout particulièrement aux bénévoles des associations qui ont été très actifs.



A VENIR

- **Marché nocturne** le 8 août à Colombier le Vieux : Terroir en fête, en partenariat avec la Mairie « Dégustation, découverte de la tomate » VOUS POURREZ RESERVER VOS REPAS début août.
- Proposition d'une nouvelle activité : **Atelier photos** adultes : 2 cours par mois à partir de septembre. Une première réunion aura lieu à la rentrée.
- **Théâtre** (pièce + stage) : Partenariat avec la Comédie Itinérante de Valence le Vendredi 6 mars 2015, à la salle culturelle : Pièce : « Un fils de notre temps » d'après l'œuvre de **Ödonvon Horváth**. Mise en scène par **Simon Delétang**.

C'est l'histoire d'un jeune héros passionné, et de ses rencontres avec des personnages étonnants. La présence de Thibault Vinçon, acteur envoutant, donne une dimension de très grande qualité à la pièce. Ce héros part à la guerre comme il part à l'aventure, et c'est bien d'aventure qu'il s'agit. Pendant son périple il va rencontrer une vingtaine de personnages différents, drôles, poétiques ou marquants, joués par Pauline Moulène et Thierry Gibault.

- **Stage théâtre** (adulte/adolescents à partir de 15 ans).
Dans la continuité de cette pièce, un stage découverte du théâtre sera proposé les samedi 7 et dimanche 8 mars (de 10 h à 17h). Ce sera l'acteur Thibault Vinçon qui encadrera les stagiaires.

- Vacances de Toussaint : en recherche **stage environnement nature**: Apprendre à reconnaître les champignons avec un animateur nature (à confirmer)
- **Atelier « Mardis Cirque »** avec le changement de rythme scolaire, possible proposition d'un seul groupe à la rentrée (au lieu de 2). En étude, si vous êtes intéressés vous pouvez nous contacter au numéro ci-dessous.
- **Atelier dessin** le vendredi soir (adultes et adolescents) : reprise des cours en septembre. Atelier gratuit qui se déroule en autonomie (seulement adhésion à l'association).

Si vous avez des idées concernant les stages et les activités, n'hésitez pas à nous les communiquer, elles seront les bienvenues.

Si vous souhaitez participer à l'association, ce sera avec plaisir, vous pouvez contacter Françoise Descaillot au 09 67 02 00 24.

ASSYFête des 25 ans de l'Association des Amis de Saint-Sorny

Le 7 juin dernier, l'ASSY fêtait ses 25 ans en fanfare. Cette association suisse oeuvre à l'entretien et à la mise à disposition du domaine de Saint-Sorny, tant pour des amoureux de la nature que pour des camps ou des classes vertes. Fondée en 1989, l'ASSY a formellement repris le domaine en 1996. Celui-ci appartenait jusque-là à trois particuliers l'ayant entretenu dès 1965 grâce à des camps mobilisant les jeunes de divers groupes et paroisses de Genève.

La fête du 7 juin dernier a aussi été l'occasion d'inaugurer le nouveau sentier d'interprétation des gorges de la Daronne. Ce dernier a été financé par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Félicien pour développer l'écotourisme dans la « vallée secrète ». A cette occasion, l'ASSY a eu le plaisir d'accueillir les élus de la Communauté de Communes, ainsi que de Colombier-le-Vieux, tous descendus à pied avec habitants et artistes de Colombier. Près de 200 personnes de tous âges étaient rassemblées pour l'occasion.



Pour la première fois de son histoire, Saint-Sorny vibre au son du Cor des Alpes !



Discours des élus pour l'inauguration du sentier d'interprétation.

La météo était au rendez-vous pour une série de concerts et d'échanges musicaux riches de notes et de rires entre musiciens de tous horizons. Dans un mariage de traditions musicales, les convives ont pu apprécier le son du cor des Alpes suisses qui résonnait probablement pour la première fois à Saint-Sorny. Ce sont des chants populaires ardéchois qui lui ont fait écho, mélangeant habilement accordéon, flûte, clarinette, violoncelle et chœur mixte.

Le tout dans une ambiance décontractée où chacun a pu s'enrichir de traditions musicales et culturelles diverses. Au terme des concerts, les musiciens ont d'ailleurs profité de l'occasion pour échanger sur leur passion et s'essayer à souffler dans les grandes trompes alpestres.

Chansons populaires du pays interprétées par un groupe de Colombier-le-Vieux

bienvenu sous un soleil généreux. « Il faudra la faire mariner un peu plus longtemps » suggère un René Astier souriant, qui n'aurait manqué l'événement pour rien au monde.

La fête s'est ensuite prolongée dans un somptueux Chili con carne gracieusement préparé par l'ASSY et dégusté sur l'herbe verte au son des harpes et clarinettes Kletzmer, du « Vent dans les manches », de la guitare de Brassens, puis des airs de rock et de ska plus tard dans la nuit.

S'il faut retenir quelque chose de cette rencontre festive, c'est que Saint-Sorny demeure un lieu d'échange unique entre des gens de tous âges, de toutes origines et de toutes cultures. Un lieu magique qu'il appartient à chacun-e de contribuer à préserver à l'heure où les individualismes et les peurs ont tendance à voiler le soleil sur l'herbe verte

La discussion s'est poursuivie autour d'un apéritif géant mêlant spécialités culinaires françaises et suisses, grâce aux efforts conjugués des habitants de Colombier-le-Vieux et de l'ASSY. Autour des assiettes de charcuterie ardéchoise et de gruyère suisse, on a évoqué l'Ardèche d'autrefois et ses défis actuels, la genèse de Saint-Sorny et les promesses du sentier d'interprétation, qui a mobilisé les efforts des habitants de la région. La Marquisette a même été préparée pour l'occasion, rafraîchissement



Partage convivial autour de spécialités franco-suisses

Trial Club de La Burle

Voilà 4 années que nous organisons les 3 jours de l'Ardèche avec toujours autant de plaisir et de motivation. C'est 180 pilotes qui ont découvert nos paysages, sous un soleil radieux.

Nous allons faire une pose en 2015, pour repartir en 2016, ce sera une alternance avec les 3 jours des Hautes Vosges.

Nous organiserons une manche du championnat de France en 2015.

Diapason

L'année scolaire s'est terminée avec la fête de fin d'année de l'antenne de musique de Colombier.

L'association Diapason, qui réunit élèves et parents de cette école, dresse un bilan positif, ponctué d'actions variées. Ainsi, ses adhérents ont pu assister à des spectacles de qualité à l'Espace Montgolfier à des prix particulièrement réduits, applaudissant avec autant de force le talentueux Galiano, la célèbre Carolyn Carlson, le 1er spectacle de la nouvelle tournée des Ogres de Barback et les époustouflants Contes d'Hoffman.

Le groupe des batucadistes de l'école, Les Pas-Si, possède enfin une tenue de circonstance, multicolore pour le côté festif et pour rappeler que la musique peut unir malgré les différences de chacun; ces tenues ont été réalisées par 2 bénévoles de l'Association.

Enfin, Diapason a joué un rôle dynamique dans l'organisation du Festoch', point d'orgue de l'année. La réussite de ce festival naissant est due à la participation efficace de personnes généreuses de leur temps. Grand merci à elles.

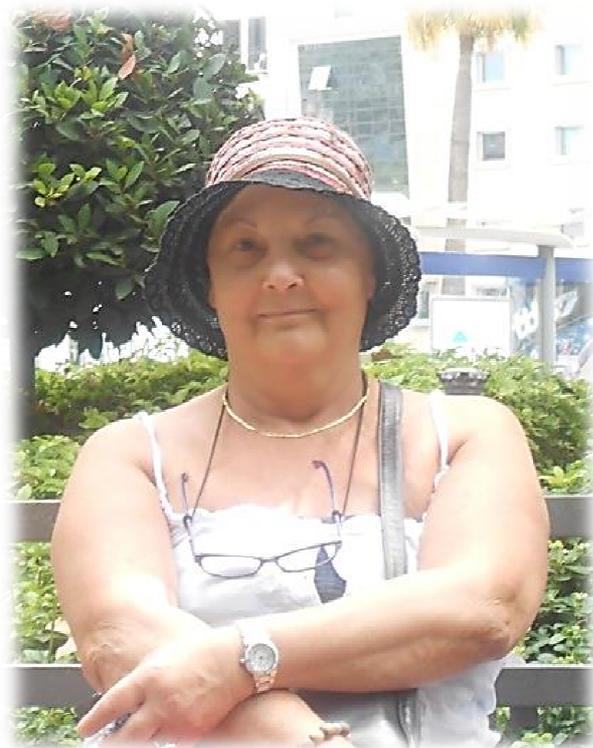
Comme toute association, l'existence de Diapason ne tient qu'à un fil, celui de la solidarité. Notre association reste un espace ouvert à toutes les bonnes volontés, petites ou grandes.

N'hésitez pas à nous rejoindre en septembre prochain, après cette interruption estivale que nous vous souhaitons radieuse.

LA VIE DU VILLAGE

Marie-José BLACHE à l'origine du premier bulletin municipal.

Femme de conviction et de caractère.
Marie-José était une femme engagée, et fut ainsi conseillère municipale de 1995 à 2001.
Au service de sa commune, son investissement était important, elle était une de ces conseillers/conseillères qui compte.
A vous qui lisez votre bulletin municipal, permettez-nous de vous rappeler que Marie Jo faisait partie de la commission communication chargée de la rédaction de la toute 1^{ère} édition.
Elaboré fin 1995, le premier numéro est paru en janvier 1996.
Comme un symbole, Marie-Jo nous a quittés peu de temps avant les élections municipales.
Nous tenions ici, à la remercier simplement mais très sincèrement, d'avoir lancé notre bulletin municipal, tant apprécié de tous aujourd'hui, comme à son début.



Ecran-village

L'association écran-village a proposé à Colombier-le-Vieux le 31 janvier une journée cinéma à la salle culturelle :

La première séance pour la classe de maternelle et C.P. fut un film d'animation de 50 minutes (4 courts métrages) :

« l'ogre de la taïga », critiques l'ogre de la taïga : contes et légendes de Russie.

L'ogre de la taïga- les films du préau.

La seconde séance fut pour les primaires :

« le roi et l'oiseau » de Paul Grimault (dialogues de Prévert, version restaurée numérique, film de 1979).

En soirée, une comédie française : « 9 mois ferme » de et avec Albert Dupontel et Sandrine Kiberlain .

Au total 35 enfants pour les maternelles et 39 pour les primaires, et en soirée 80 adultes et 3 enfants.

Une nouvelle séance a été proposée cet été le vendredi 18 juillet :

LE CONTE DE LA PRINCESSE KAGUYA (film d'animation japonais / tout public à partir de 8 ans) sorti en 2012.

Classe de découverte pour les élèves de GS/CP et CE1/CE2

Les élèves de la GS au CE2 de l'école Charles Pélissier sont partis en classe de découverte natation à Chalencon/Vernoux du 14 au 18 avril dernier.

La semaine a été dynamique et sportive avec 7 séances de piscine proposées aux élèves (matin et après-midi) sauf le mercredi où les élèves ont fait une randonnée autour du village de Chalencon (le sentier emprunté était un sentier balisé avec de nombreux panneaux qui ont permis aux élèves de découvrir la faune et la flore).

En natation, chaque élève a progressé à son rythme. A chaque séance, 4 ateliers ont été proposés aux élèves (jeux et équilibres, entrée dans l'eau, immersion, déplacement). Les différentes zones de pratique étaient délimitées. 4 groupes d'élèves ont été établis en fonction de leurs niveaux grâce à une évaluation de départ.

L'hébergement et l'accueil au gîte « Les Blés d'or » a été apprécié des élèves et des encadrants. Les repas ont été adaptés à l'activité physique des élèves. Les familles avaient la possibilité d'appeler un répondeur pour avoir des nouvelles de leurs enfants.

Le bilan est très positif avec des élèves qui sont revenus fatigués mais enchantés de leur expérience.

Pour notre prochaine classe de découverte, nous souhaiterions partir dans un environnement moins connu.



CEREMONIE DU 8 MAI

En cette journée du souvenir du 8 mai 1945, anciens combattants, population Colombiéroise et élèves de l'école Charles Péliissier, étaient nombreux devant le monument aux morts pour se souvenir et rendre hommage à tous les soldats, aux volontaires de la résistance et à tous les êtres humains dont la vie fut fauchée pour que la France vive libre.

Les élèves du cycle 3 ont lu le message de l'union fédérale pour le 70^{ème} anniversaire de la libération annonciateur de la victoire :

Résistants de l'intérieur, forces armées françaises en grandes parties reconstituées avec des éléments de notre empire d'alors, forces alliés, conjuguèrent leurs efforts pour la libération de notre sol.

Paroles d'étoiles,
Mémoire d'enfants cachés, 1939 - 1945

« À l'aube de ma vie, il y avait ma mère et mon père, les heures suprêmes sans peur, puis s'en sont venues toutes les autres heures de mon existence »

Des mots comme mémoire, reconnaissance, solidarité, tolérance, amitié, liberté, paix.....sont des mots forts pour nos anciens combattants et les cérémonies commémoratives en sont le rappel.

Il importe de se souvenir, aujourd'hui et demain à nous même et à notre jeunesse, que l'entente et la paix entre les hommes, sont un combat de chaque jour, et qu'elles enseignent tolérance et solidarité.

Alors tous ensemble, agissons pour construire une ère de paix et de fraternité.



Les temps forts de l'APSOAR

Le Temps Fort Création proposé par Quelques p'Arts a eu lieu le dernier week-end d'avril. C'est un partenariat entre Quelques p'Arts, la Mairie et Lo Gavelier. Ce Temps Fort de printemps dédié à la création nous a donné l'occasion de découvrir dans notre village les premiers pas de 5 spectacles. C'est un moment primordial pour ces créations de rue, qui après un long travail d'écriture et de répétitions ont besoin, juste avant de partir en tournée, d'expérimenter en public leur spectacle.

Se sont donc produits :

Jeudi 24 avril.

Après trois semaines de travail dans la salle culturelle à Colombier le Vieux la **compagnie Prise de Pied**, que beaucoup connaissent, nous a présenté son spectacle «Thé Perché » de Saïlen Rose, avec Saïlen Rose et Benoît Héliot.

Une histoire acrobatique et poétique d'un thé fait maison et servi à des hôtes. Spectacle en plein air très apprécié par un public nombreux.

Samedi 26 avril 4 spectacles ont eu lieu.

14h30 Le spectacle «Les Barbues» de la compagnie La Déferlante

Les spectateurs ont suivi et applaudi chaque partie du spectacle qui se sont déroulées du bar «chez Lydie» jusqu'à la place St Julien.

16h30 « Orties » histoires d'amours par la compagnie Groupe Berthe

18h15 « Hors Champs » de la compagnie Mungo spectacle très apprécié des enfants. Le pommier du spectacle a été planté à côté de l'église. Peut-être mangerons de ces pommes un jour?....

20h45 « Road Tripes » compagnieKischnette

Sur fond de braquage de banque jubilatoire *Road Tripes* est un hommage au cinéma, entre road movie, western spaghetti, séries Z et univers cartoonésque.

Tous ces spectacles ont été suivis et appréciés par de nombreuses personnes.

Rendez-vous donc l'année prochaine!...pour un nouveau Temps Fort.



Bibliothèque

Horaires : Les dimanches de 10h à 11h45
Les mercredis de 15h30 à 17h (hors vacances scolaires)
Adhésion de 10 € par famille, carte en vente à la Mairie.

Bienvenue à Delphine Billard Faure qui rejoint l'équipe d'animation composée désormais de 14 bénévoles.

50 familles fréquentent régulièrement la bibliothèque.

Les lecteurs ont à leur disposition deux abonnements : Grands Reportages et J'aime Lire pour les plus jeunes, et ont la possibilité de faire réserver des ouvrages.

Exceptionnellement, la bibliothèque sera fermée le dimanche 17 Août.



Le FESTOCH' 14 juin 2014

Cette fête se fait en partenariat entre la Mairie, L'Ecole de Musique, Lo Gavelier et Diapason. Cette 2^{ème} édition du Festoch' s'est déroulé samedi 14 juin sous un ciel ensoleillé. La matinée de ce samedi a vu les bénévoles s'activer pour mettre en place scène et buvette. La bise a causé quelques soucis d'implantation du marabout qui finalement a été mis à un endroit un peu plus abrité.



Les concerts ont commencé en début d'après-midi avec scène ouverte aux ateliers de musiques actuelles de l'Ecole Départementale « ARDECHE MUSIQUE ET DANSE » de Lamastre, Le Cheylard et Colombier. Ces groupes de qualité ont fait vibrer les musiciens mais aussi les spectateurs qui ont su apprécier ces jeunes talents. Quatre élèves ont passé leur examen de fin de cycle au cours de cette journée. Ils l'ont tous réussi.

En soirée quatre groupes se sont succédés :

DELTA Groupe de musique POP FOLK

MISS WITHE & THE DRUNKEN PIANO : ce groupe a suscité l'enthousiasme des spectateurs.

LITTEL BOX et FLAGIED : La musique Punk Rock des deux derniers groupes a été diversement appréciée !

Le bilan nous dira si l'année prochaine verra une réédition du Festoch' car malgré le temps favorable les spectateurs n'étaient pas très nombreux.

L'Ardéchoise

Le passage de la course cycliste l'ardéchoise a eu lieu sur notre commune le mercredi 18 juin. En provenance de st Victor et Deyras, les quelques 1100 participants ont traversé notre village, ils ont pu apprécier l'animation réalisée par l'équipe de bénévoles de Colombier-le-Vieux, qui se sont démenés activement, en créant une mini-ferme en haut du village, grâce aux propriétaires d'animaux qui ont bien voulu participer, des dessins d'enfants de l'Ecole de Colombier-le-Vieux également une table pour se rafraîchir et grignoter était dressée à leur intention.



Ils se sont dirigés ensuite vers st Barthélémy le Plain. Il faut saluer le courage de ces cyclistes qui partaient pour 4 jours de vélos dans toute l'Ardèche, les concurrents étant inscrits pour les parcours : la Méridionale et les Gorges

Passage de la balade du St Joseph

La balade du Saint Joseph organisé par le Comité des fêtes de Colombier le dimanche 1er juin 2014.

Au départ de Tournon sur Rhône, après une balade en direction de Lubac, Saint Jeure d'Ay et Satillieu.., c'est près de 170 voitures anciennes qui ont fait une halte sur la place du village qui était pour l'occasion à peine assez grande ...

Les membres du conseil municipal ont offert l'apéritif à tous ces participants : apéritif fort apprécié de tous.

De nombreux habitants de Colombier ou d'ailleurs ont pu flâner parmi toutes ces voitures.

Une matinée, qui a ravi petits et grands, pour certains une découverte, pour d'autres que de souvenirs.

Parmi les participants, deux locaux de l'étape Mr Gérard Couix à bord d'une Simca rallye 2 et Rosalie.



Tradition de la Pibole

Le 31 mai dernier ont eu lieu les Piboles.

Cette fête en l'honneur des nouveaux élus consiste à planter la "Pibole", une tradition régionale qui se perpétue encore dans quelques villages, dont Colombier-le-Vieux. C'est une tradition ancienne puisque c'est en 1790, qu'un curé de la Vienne eut l'idée de planter un arbre pour fêter l'installation des Autorités Municipales. La légende révolutionnaire veut que cette plantation ait lieu au mois de mai. Planté spontanément au cours des insurrections de 1790, au milieu de la liesse populaire, il symbolise l'adieu au vieux monde et la naissance du nouveau monde. Ce n'est qu'en 1794, qu'est publiée la première loi concernant cette tradition. La coutume veut que les hommes du village aillent chercher l'arbre dans la forêt et le décorent de rubans. L'arbre est ensuite dressé devant la maison de l' élu qui, en remerciements doit régaler généreusement ses électeurs.

Cette année, le nouveau conseil municipal de Colombier-le-Vieux a choisi de bousculer un peu la tradition en ne plantant qu'un seul arbre, un érable champêtre, devant la salle culturelle.

Longue vie à cet arbre symbole de l'unité qui se dégage de cette nouvelle équipe municipale. Le pot de l'amitié a clôturé ce moment de convivialité.



Nouvelle activité agricole

On est si bien à Colombier !

J'y suis né et j'y resterai puisque mes parents m'ont laissé reprendre le flambeau de la ferme Thé. Désormais appelée les Frui'Thé, je cultive diverses variétés de fruits tels que pêches, abricots, fraises, pommes et raisins en agriculture biologique pour un meilleur respect de la terre de nos ancêtres. Je vends principalement des fruits frais mais également des jus et nectars, en direct à la ferme ou dans un magasin de producteurs bio à Villevoacance (Chez Mon Fermier).

J'élève également quelques vaches pour faire des veaux sous la mère destinés aux boucheries du coin.

Craquez dès à présent pour le bon goût des Frui'Thé, et n'hésitez pas à me contacter au 06 71 86 55 43, pour de plus amples informations.



Journée citoyenne

Une journée citoyenne est prévue le samedi 13 septembre, à l'initiative de la Mairie, et aura pour but l'entretien de bâtiments du patrimoine communal :

- La chapelle du Crêt,
- Nettoyage du rocher de la Salette.

Cette journée est ouverte à toutes les bonnes volontés et ce dans la convivialité.
Rendez-vous à 9 h 00 devant la Mairie.

Tennis

Des cartes pour le cours de tennis sont en vente au secrétariat de Mairie.

Tarif pour une carte annuelle : 30 €.

Tarif pour une heure : 5 €.

ETAT CIVIL

Ils sont nés au cours du 1 er semestre 2014 :

Noa MAISONNAS, 2 505 route de Clauzel, le 11 janvier 2014.

Ernest FOUREL, 225 chemin de la Grange, le 22 mars 2014.

Aloïs THE ASTIER, 3 785 route de Clauzel, le 21 avril 2014.

Nolan COMTE, 15 chemin de Bajouly, le 7 mai 2014.

Idris BLACHE, 107, chemin de Baud, le 7 mai 2014.

Liam BLACHE 90, chemin de la Salette, le 24 juin 2014.

Ils nous ont quittés au cours du 1 er semestre 2014 :

Mme Maggy COUX née PORTE, 47 Grande Rue, le 14 janvier 2014.

Mr Paul DESRIEUX, 235 route de Tournon, le 7 février 2014.

Mme Marguerite DUMORTIER Veuve PLANTA, 85 chemin des Claustres, le 15 février 2014.

Mr Gérard MAISONNEUVE, 315 route Vieille, le 22 février 2014.

Mme Marie-Josée BLACHE née BERTRAND, 605 route de Choisine, le 14 Mars 2014.

Mr Anthony MAISONNAS (Tournon), le 14 mai 2014.

Mme Marie-Noëllie, CLAIR née GARNIER, 18 Grande Rue, le 19 mai 2014.

Mme Zoé REYNAUD née FOUARD, 35 chemin de la Molière, le 21 mai 2014.

Ils se sont installés à colombier au cours du 1 er semestre 2014.

Et nous leur souhaitons la bienvenue :

Mr Jacques RAYNAUD 105, chemin de Francillon.

Famille Edith EYBER, rue de la Forge.

Claudie DIERS et Bérangère YAR, 100 chemin des Cerisiers.

BLOC NOTES

MAIRIE Téléphone : 04-75-06-72-25 Télécopie : 04-75-06-79-69 Courriel : Ma-clvx@inforoutes-ardeche.fr Horaires d'ouverture au Public : Lundi de 9h00 à 12h00, Mardi de 13h30 à 17h30, Jeudi de 9h00 à 12h00, et de 13h30 à 17h30, Vendredi de 13h30 à 17h30, Samedi de 9h00 à 11h30.
LA POSTE Téléphone : 04-75-06-77-68 Ouverture : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 11h35, et Samedi de 9h30 à 11h30
BIBLIOTHEQUE Ouverture : le mercredi de 15h30 à 17h, le dimanche de 10h à 11h45.
ECOLE CHARLES PELISSIER Téléphone : 04-75-06-75-29 Télécopie : 04-75-06-79-02
ECOLE DE MUSIQUE Téléphone : 04-75-06-76-55
PHARMACIE Saint-Félicien Téléphone : 04-75-06-00-23 Lundi 8h30 à 12h30 15h à 19h Mardi 8h30 à 12h30 - 14h30 à 19h Mercredi 8h30 à 12h - 15h à 19h Jeudi 8h30 à 12h30 - 14h30 à 19h Vendredi 8h30 à 12h30 - 15h à 19h Samedi 8h30 à 12h - 15h à 18h30 Dimanche et jours fériés : 11h à 12h
ASSISTANCE SOCIALE Mme RIPERT reçoit le jeudi de 9h00 à 12h00 au 1 ^o étage de la Mairie de Saint-Félicien sur rendez-vous, pris au CMS de Tournon au 04-75-07-07-10
POMPIERS Téléphone : 18 SAMU Téléphone : 15
GENDARMERIE Téléphone : 04-75-06-00-44 POLICE Téléphone : 17
CENTRE ANTI POISON Téléphone : 04-72-11-69-11
ENFANCE MALTRAITEE Téléphone : 119
CABINET SOINS INFIRMIERS Téléphone : 04-75-06-06-01
CABINET DU DOCTEUR ASSOUS Téléphone : 04-75-06-75-92
CABINET DU DOCTEUR CHIEZE Téléphone : 04-75-06-00-13
CABINET DU DOCTEUR GIRARD Téléphone : 04-75-06-01-33
Ostéopathe: Grégory NOUJAIM-GAGNEPAIN Téléphone: 06 85 15 34 30
SAGES FEMMES : Emilie DALBANNE : 06 21 57 59 47 Aurélie LEROY: 06 70 72 09 57
DENTISTE Dr BARBOTEAU Téléphone : 04-75-06-13-13
CAF ANNONAY Téléphone : 08-10-25-07-80
SOUS PREFECTURE Téléphone : 04-75-07-07-70
OFFICE DU TOURISME Téléphone : 04-75-06-06-12 Courriel : info@tourisme-saintfelicien.fr
Crèche intercommunale du pays de Saint-Félicien Téléphone : 04-75-08-31-28

Vendredi
8 août Colombier-le-Vieux

Marché du Soir et Spectacle

proposée par les Fermiers et Artisans,
Lo Gavelier et en partenariat avec la Municipalité

**MARCHÉ
DU SOIR
18h**

**REPAS
FERMIER
ET ANIMATION
19h30**

**SPECTACLE
Gratuit**



Pays
de
Saint-Félicien
office de tourisme

Terroir en fête
saisons 2014